

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 17 février 2026

Objet : modification de la convention d'adhésion à la mission d'intérim territorial

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mardi 17 février deux mil vingt-six à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 11 février 2026, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents :

Monsieur Jacques Alain BENISTI
Madame Sabrina ASSAYAG
Monsieur Fernand BERSON
Monsieur Pierre-Olivier CAREL
Monsieur Patrick de la MARQUE
Madame Catherine DESPRES
Monsieur Bernard FOISY
Monsieur Daniel GUERIN
Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Philippe LAURENT
Monsieur Anthony MANGIN
Monsieur Igor SEMO

Avaient donné procuration :

Madame Nadège AZZAZ à Monsieur Jacques Alain BENISTI
Madame Jacqueline BELHOMME à Monsieur Philippe LAURENT
Monsieur Jean-Luc CADEDDU à Monsieur Pierre-Olivier CAREL
Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY
Monsieur Jean-François DUFEU à Madame Catherine DESPRES
Monsieur Etienne FILLLOL à Monsieur Daniel GUERIN
Madame Julie FOURNIER à Madame Sabrina ASSAYAG
Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur de la MARQUE
Monsieur Quentin GESELL à Monsieur Anthony MANGIN
Madame Aurore THIROUX à Monsieur Fernand BERSON
Monsieur Julien WEIL à Monsieur Igor SEMO

Etaient absents et excusés :

Monsieur Belaïde BEDREDDINE
Madame Marie CHAVANON
Madame Françoise KERN
Monsieur Laurent LAFON
Monsieur Frédéric MOLOSSI

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Madame Marie-Charlotte MENARD, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, de l'emploi territorial et de l'assistance RH aux collectivités, M. Laurent SALLET, secrétaire général, Mme Marie-Gaël DAREAU, représentante de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.

Objet : modification de la convention d'adhésion à la mission d'intérim territorial

Le Conseil d'administration,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 452-30 et L. 452-44,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion, notamment son article 27,

Vu la délibération n° 2000-36 du 30 novembre 2000 portant création du service de remplacement, devenu la mission d'intérim territorial,

Vu la délibération n° 2025-54 du 23 septembre 2025, fixant la participation financière des collectivités et établissements publics adhérents à la mission d'intérim territorial à compter du 1^{er} janvier 2026,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu le règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD),

Considérant notamment les articles 3 et 6 de la convention d'adhésion à la mission d'intérim territorial,

Considérant qu'il y a lieu de préciser les modalités de mise en œuvre de l'indemnité télétravail des agents de la mission d'intérim territorial,

Considérant qu'il y a lieu de garantir la conformité réglementaire en matière de traitement des données,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1^{er} : APPROUVE les modifications apportées à la convention type ci-annexée.

Article 2 : PRECISE que les conventions en cours restent actives.

Article 3 : AUTORISE le Président à signer ladite convention.

 Le Président,

Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris